

**AFRICAN UNION**

**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

Addis-Abeba, Éthiopie, B.P 3243

Téléphone: 5517 700

Fax: 5517844

Site Web: [www.au.int](http://www.au.int)

---

**CONSEIL EXÉCUTIF**

**Quarante et unième Session ordinaire**

**20 juin au 15 juillet 2022**

**Lusaka (Zambie)**

**EX.CL/1347(XLI)**

Original: anglais

**RAPPORT DU SOUS-COMITE SUR LA  
REFORME DES STRUCTURES**

**AFRICAN UNION**

الاتحاد الأفريقي



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

**P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: Tel: +251-115- 517 700**  
**Website: [www.au.int](http://www.au.int)**

---

**Réunion du Sous-comité sur la réforme des structures**  
**13 et 18 mai 2022**  
**Addis-Abeba (ÉTHIOPIE)**

Original : anglais

**PROJET DE DOCUMENT DE SYNTHÈSE**

## I. Introduction

1. Le Sous-comité sur la réforme des structures a tenu une réunion en ligne sur la plateforme Zoom les 13 et 18 mai 2022 sous la présidence de S.E. M. Daniel Owassa, Ambassadeur de la République du Congo et Représentant permanent auprès de l'Union africaine et de la Commission économique des Nations Unies et président du Sous-comité sur la réforme des structures.

2. Ont pris part à la réunion les États membres suivants :

- |                             |                        |            |              |
|-----------------------------|------------------------|------------|--------------|
| • Afrique du Sud            | • Algérie              | • Angola   | • Bénin      |
| • Botswana                  | • Burundi              | • Congo    | • Djibouti   |
| • Égypte                    | • Érythrée             | • Éthiopie | • Gabon      |
| • Ghana                     | • Guinée Équatoriale   | • Kenya    | • Maroc      |
| • Maurice                   | • Namibie              | • Nigeria  | • Ouganda    |
| • République centrafricaine | • République Sahraouie | • Rwanda   | • Seychelles |
| • Sierra Leone              | • Tchad                | • Togo     | • Zambie     |
| • Zimbabwe                  | •                      | •          | •            |

3. Le président, S.E. M. l'Ambassadeur de la République du Congo, a ouvert la réunion et a remercié les délégués des États membres présents pour leurs engagements. Il a également souhaité la bienvenue aux représentants de la Commission. Il a informé les participants que l'Ambassadeur de la République du Cameroun, S.E. M. Churchill Ewumbue Monono, lui avait transmis la présidence du Sous-comité et du Bureau lors de la réunion du Bureau qui s'était tenue le 18 avril 2022.

4. Le président S.E. M. l'Ambassadeur de la République du Congo a également remercié S.E. M. Ewumbue Monono, Ambassadeur de la République du Cameroun pour sa présidence et l'a félicité pour le travail accompli par le Sous-comité sous sa présidence.

5. Le président a informé les participants de la tenue d'une réunion du Bureau du Sous-comité le 3 mai 2022 pour discuter du calendrier des activités du Sous-comité sur la réforme des structures relatives à l'examen des structures préparées pour examen par la plénière. Le Bureau a approuvé, lors de sa réunion, les quatre structures proposées telles que présentées par le Secrétariat. Le Bureau a également décidé de convoquer une séance conjointe avec le Sous-comité sur la supervision générale et la coordination des questions budgétaires, financières et administratives pour examiner le rapport d'avancement de la mise en œuvre du plan de transition lors de la retraite budgétaire prévue à Nairobi du 30 mai au 11 juin 2022.

## II. Sur l'adoption de l'ORDRE DU JOUR

6. Le Secrétariat a présenté le projet d'ordre du jour proposé à la réunion comme suit :

- i. Allocution d'ouverture du président du Sous-comité
- ii. Adoption de l'ordre du jour
- iii. Examen des structures que le Conseil exécutif doit approuver lors de sa session de juillet 2022

- Bureau de l'Envoyé spécial pour les femmes, la paix et la sécurité
- IPED
- Base logistique continentale de l'UA
- CDC Afrique

iv. Questions diverses

7. Des membres du Sous-comité ont remarqué que CDC Afrique a soumis une structure sans que ses statuts ne soient encore approuvés. Ils ont fait valoir que, conformément aux règlements intérieurs des organes délibérants, les statuts doivent être approuvés avant l'examen de la structure par ce Sous-comité. Ils ont également souligné que toutes les structures devaient soumettre leurs fiches de poste, les qualifications et les implications financières avant l'examen des structures par le Sous-comité.

8. Le Secrétariat a confirmé que le Bureau de l'Envoyé spécial pour les femmes, la paix et la sécurité, l'IPED et la Base logistique continentale de l'UA ont soumis tous les documents et les ont communiqués aux États membres en temps utile avant la tenue de la réunion. Le Secrétariat a également informé les participants que le CDC Afrique avait soumis la structure et les implications financières dans les délais, mais que les fiches de poste avaient été communiquées quelques heures avant la réunion, ce qui explique pourquoi elles n'ont pas été envoyées aux États membres. Le Secrétariat a également confirmé aux participants que deux autres réunions du Sous-comité sont prévues après la réunion d'aujourd'hui pour examiner la structure du CDC Afrique.

9. En conséquence, l'ordre du jour a été adopté comme suit :

- i. Allocution d'ouverture du président du Sous-comité
- ii. Adoption de l'ordre du jour
- iii. Examen des structures que le Conseil exécutif doit approuver lors de sa session de juillet 2022
  - Bureau de l'Envoyé spécial pour les femmes, la paix et la sécurité
  - IPED
  - Base logistique continentale de l'UA
  - CDC Afrique
- iv. Questions diverses

**III. EXAMEN DES STRUCTURES QUE LE CONSEIL EXÉCUTIF DOIT APPROUVER LORS DE SA SESSION D'OCTOBRE 2022**

**A. BUREAU DE L'ENVOYÉ SPÉCIAL POUR LES FEMMES, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ**

10. La Directrice de HRM (Direction des ressources humaines) a présenté la structure du Bureau de l'Envoyé spécial pour les femmes, la paix et la sécurité. Elle a informé les participants que le Président de la CUA avait une proposition d'institutionnalisation du Bureau de l'Envoyé spécial pour les femmes, la paix et la sécurité au sein de la structure et des processus omnibus de l'UA et que le Cabinet du Président était disposé à présenter le projet de structure pour adoption par les organes délibérants. Elle a également indiqué que la présentation sera faite par Mme Bineta Diop, Envoyée spéciale du Président pour les femmes, la paix et la sécurité.

**11.** Mme Bineta Diop a été présentée par M. Richard Hakizimana, Conseiller au Cabinet du Président de la Commission. Il a rappelé aux participants que l'institutionnalisation de ce Bureau a fait l'objet de discussions et a été encouragée lors de diverses réunions, au regard du mandat du Bureau et du travail important qu'il a accompli. Mme Bineta Diop a rappelé que le Bureau a été initialement établi en 2014 sous l'ancienne présidente S.E. Dr Nkosazana Dlamini-Zuma. Elle a également rendu compte du travail effectué par le Bureau et a présenté brièvement la stratégie du Bureau qui a servi de base à l'élaboration du projet de structure. La structure proposée prévoit un effectif de sept fonctionnaires, pour un coût de 631 402,84 \$ EU.

**12.** Le président de la réunion a remercié Mme Bineta Diop pour sa présentation et a donné la parole aux États membres pour recueillir leurs réactions sur la proposition qui leur a été soumise. Les États membres ont fait part des préoccupations suivantes :

- a) Les États membres sont favorables à la structure proposée, mais ont formulé les observations suivantes :
- Certains participants ont suggéré l'élaboration d'une fiche de poste claire pour les éventuels candidats au poste d'envoyé spécial.
  - Il a été suggéré de rétrograder le poste de conseiller de D1 à P6.
  - Le fait que le financement de ce Bureau soit assuré par les partenaires suscite des inquiétudes. Les États membres ont proposé que le Bureau soit entièrement financé par le budget des États membres.
  - Les participants ont demandé des clarifications sur la voie à suivre, et notamment sur les perspectives du Bureau après 2024, car la présentation a été peu claire sur ce point.

**13.** La Commission a répondu aux préoccupations et aux questions des États membres en fournissant quelques éléments de clarification :

- a) La Commission a informé les participants que le Bureau a toujours été financé par le Fonds des partenaires depuis sa création. Elle a également salué la proposition des participants sur le financement du Bureau.
- b) La Commission a également pris acte des commentaires émis lors de la réunion concernant la demande de termes de référence clairs pour le poste d'envoyé spécial.

**14.** Suite aux clarifications apportées par la Commission, le président a pris la décision suivante :

- La structure est adoptée en tenant compte des commentaires et suggestions des États membres ;
- Le financement de la Structure restera à la charge des partenaires jusqu'à ce que les États membres soient en mesure de prendre en charge ce financement ;
- Le poste de conseiller ne doit pas être au même grade que celui de l'Envoyé Spécial.

## **B. IPED**

**15.** La Directrice de HRM a présenté la structure révisée de l'IPED. Elle a expliqué que le document a été soumis pour examen en janvier 2022, mais que le Sous-comité avait demandé à la Commission d'inclure la réalisation de l'IPED ainsi que les fiches de poste avant de pouvoir examiner la proposition. Elle a également fait savoir que l'IPED était prêt à présenter son projet de structure pour adoption par les organes délibérants et que la présentation sera faite par M. Noubatour Adoumtar.

**16.** M. Noubatour Adoumtar a pris la parole et a présenté la proposition révisée de ce Bureau. Il a précisé aux États membres que la demande de révision de cette structure était attendue depuis longtemps, étant donné que le Bureau opérait avec une structure de transition qui ne couvrait pas toute l'étendue de son mandat. La proposition prévoit 28 fonctionnaires pour un coût de 2 millions \$ EU.

**17.** Le président de la réunion a remercié M. Adoumtar et a donné la parole aux États membres pour recueillir leurs réactions sur la proposition qui leur a été soumise. Les États membres ont formulé, à propos de la proposition, les commentaires suivants :

- a) Les États membres ont accueilli favorablement la proposition et se sont déclarés favorables à la structure, mais ils ont demandé que le Bureau fournisse des précisions sur les qualifications relatives aux postes et sur l'approche qui sera adoptée pour le recrutement du personnel de ce Bureau une fois la structure approuvée ;
- b) Les États membres ont également demandé des précisions sur le coût de la structure actuelle et sur le coût de la nouvelle proposition.

**18.** La Commission a répondu aux préoccupations et aux questions des États membres en fournissant quelques éléments de clarification :

- a) La Commission a remercié les États membres pour leur soutien à la structure révisée. Elle a promis de présenter les clarifications demandées et de fournir le calendrier détaillé du recrutement lors de la prochaine réunion.

**19.** Suite aux clarifications apportées par la Commission, le président a pris la décision suivante :

- Les États membres ont approuvé la structure proposée, mais ont demandé au Bureau de fournir un plan de recrutement ;
- La mise en œuvre de la structure se fera dans le cadre d'un plan de recrutement bien établi et en fonction des disponibilités financières.

## **C. BASE LOGISTIQUE CONTINENTALE DE L'UA (BLC-UA)**

**20.** La Directrice de HRM a présenté la proposition relative à la Base logistique continentale de l'UA et a expliqué que le Bureau a été créé en décembre 2010, et qu'il a été décidé d'accélérer la création du Bureau en 2015, mais que le Bureau n'était pas encore en mesure de présenter une structure. Elle a également indiqué que M. Alhadji Sajo Bah présentera la proposition au Sous-comité.

21. Le Directeur chargé de la gestion des conflits, M. Alhadji Sajo Bah, a pris la parole et a présenté la proposition de la BLC-UA. Il a expliqué aux États membres que la structure proposée comptait 34 postes et qu'il était prévu d'adopter une approche progressive pour doter en personnel la structure sur une période de trois ans. Le coût de la structure s'élève à 13 633 429 \$ EU.

22. Le président de la réunion a remercié M. Bah et a donné la parole aux États membres pour recueillir leurs réactions sur la proposition qui leur a été soumise. Les États membres ont formulé à propos de la proposition les commentaires suivants :

- a) Les États membres ont salué la présentation ;
- b) Ils soutiennent pleinement la structure ;
- c) Ils ont exprimé leur préoccupation sur les coûts de la structure et ont demandé qu'une planification adéquate soit faite pour s'assurer que chaque phase de recrutement soit bien budgétée ;
- d) Ils ont également demandé que la Commission présente un plan de recrutement clair.

23. La Commission a répondu aux préoccupations et aux questions des États membres en fournissant quelques éléments de clarification :

- a) La Commission a exprimé sa gratitude aux États membres pour leur soutien.

24. Suite aux clarifications apportées par la Commission, le président a pris les décisions suivantes :

- Les États membres ont approuvé la structure proposée, mais ont demandé au Bureau de fournir un plan de recrutement ;
- La mise en œuvre de la structure se fera dans le cadre d'un plan de recrutement bien établi et en fonction des disponibilités financières.

#### **IV. Questions diverses**

25. Le président, S.E. M. l'Ambassadeur de la République du Congo, a rappelé que la structure du CDC Afrique fera l'objet d'un examen lors de la prochaine session et a demandé au Secrétariat de confirmer la date et l'heure de la prochaine session. Le Secrétariat a confirmé que deux autres sessions étaient prévues, l'une le 18 à 15 h et l'autre le 20 mai à 10 h, conformément au calendrier.

#### **V. CONCLUSION**

26. Le président, S.E. M. l'Ambassadeur de la République du Congo, a clôturé la session après avoir remercié ses collègues pour leur participation à la réunion. Il a fait savoir que la prochaine session se tiendra le 18 mai 2022 et que l'ordre du jour portera sur les points restants de l'ordre du jour adopté au début de la session.

## Réunion du Sous-comité sur la réforme des structures, Session du 18 mai 2022

### VII. Introduction

27. Le Sous-comité sur la réforme des structures a repris sa réunion en ligne sur la plateforme Zoom le 18 mai 2022 sous la présidence de S.E. M. Daniel Owassa, Ambassadeur de la République du Congo et Représentant permanent auprès de l'Union africaine et de la Commission économique des Nations Unies et président du Sous-comité sur la réforme des structures. Il a ouvert la réunion en rappelant aux participants que cette réunion était la suite de la session commencée le 13 et qu'elle portait sur le dernier point de l'ordre du jour, à savoir le CDC Afrique.

### VIII. EXAMEN DES STRUCTURES QUE LE CONSEIL EXÉCUTIF DOIT APPROUVER LORS DE SA SESSION D'OCTOBRE 2022 (SUITE)

#### A. CDC Afrique

28. Les membres du Sous-comité ont souhaité intervenir sur la question de la structure du CDC Afrique et le président a ouvert le débat sur la question. Le débat suivant a eu lieu :

- i. Certains États membres ont réitéré leur soutien à la mise en place du CDC Afrique, cependant ils ont fait part de leur inquiétude devant le fait que le CDC Afrique a soumis une structure sans approbation de ses statuts. Ils ont fait valoir que, conformément aux règlements intérieurs des organes délibérants, les statuts doivent être approuvés avant l'examen de la structure par ce Sous-comité.
- ii. D'autres États membres ont fait savoir que, puisqu'ils avaient reçu les documents, ils pouvaient examiner la proposition et la commenter sans prendre de décision ;
- iii. Il a été demandé à ce que le Bureau du Conseiller juridique apporte des clarifications à ce sujet ;
- iv. Les participants ont demandé de respecter les procédures établies et donc d'envoyer d'abord le document aux CTS et de faire approuver les statuts avant de les renvoyer au Sous-comité ;
- v. Ils ont fait valoir que l'adoption des statuts permettra de mieux orienter la structure.

29. La Commission a répondu aux préoccupations et aux questions des États membres en fournissant quelques éléments de clarification :

- a) La Vice-présidente de la Commission a précisé que la proposition reposait sur la décision 835 de la Conférence adoptée en février 2022. Elle a précisé que le projet de statuts était prêt et serait soumis au CTS sur la santé, qui doit se réunir pour examen des statuts et de la structure au cours du mois de mai 2022. Elle a ajouté que les statuts approuvés seront présentés au CTS sur la justice et les affaires juridiques qui doit se réunir au cours du mois de juin, afin que les statuts soient présentés au Conseil exécutif de juillet 2022, conformément à la décision de février 2022.



- b) La Vice-présidente a par ailleurs demandé aux États membres de faire preuve d'indulgence dans l'examen de la structure et de donner plutôt des conseils et des commentaires pour améliorer la structure proposée.
- c) Le représentant de l'OLC a pris la parole et a confirmé que bien que la pratique consiste toujours à revoir la structure après l'approbation des statuts, ce n'est pas obligatoire et que légalement le Sous-comité peut revoir la structure proposée du CDC Afrique.

**30.** Suite aux clarifications apportées par la Commission, les États membres ont rappelé à la Commission qu'ils avaient besoin d'une base juridique (statuts) pour revoir la structure des bureaux. Ils ont donc demandé que la structure soit réexaminée à l'issue des réunions des deux CTS et que la structure révisée sur la base de ces conclusions soit présentée au Sous-comité pour examen.

**31.** Suite aux discussions, le président a pris la décision suivante :

- La structure du CDC Afrique sera examinée après la conclusion du CTS sur la justice et les affaires juridiques.

## **IX. CONCLUSION**

**32.** Le président, S.E. M. l'Ambassadeur de la République du Congo, a clôturé la session après avoir remercié ses collègues pour leur participation à la réunion. Il a également remercié la Commission et les interprètes pour leur participation et leur dévouement. Il a annoncé aux participants que la prochaine session se tiendra une fois que tous les documents du CDC Afrique seront dûment validés par les CTS. La réunion a ensuite été levée.

## PROJET

### DECISION SUR LES STRUCTURES DES BUREAUX TECHNIQUES SPECIALISES DE L'UNION AFRICAINE CONFORMEMENT AUX DECISIONS DU CONSEIL EXECUTIF ET DU SOMMET

#### Le Conseil exécutif,

1. **RAPPELLE** les décisions portant création des bureaux techniques spécialisés suivants :
  - a) La décision EX.CL/Dec.1108(XXXVIII) du Conseil exécutif ordonnant au COREP de réexaminer les résultats de la 5ème session ordinaire du CTS sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en particulier sur : la mise en œuvre des décisions de l'Union africaine la paix et du Conseil de sécurité lors de ses 803e, 887e et 951e réunions pour institutionnaliser le Bureau de l'Envoyée spéciale pour les femmes, la paix et la sécurité ;
  - b) Le sommet de l'UA EX.CL/388 (XII) et à la décision Assembly/AU/Dec.173 (X) qui appelle l'UA à accélérer le recrutement de personnel qualifié et à renforcer les capacités institutionnelles de l'IPED ;
  - c) La Décision EX.CL/Dec.626(XVIII) du Conseil Exécutif approuvant le choix de Douala, Cameroun pour l'établissement de la base logistique continentale d'ASF et demandant à la Commission de prendre les mesures appropriées pour la mise en œuvre de cette décision.
  
2. **RECOMMANDE** à la Conférence, pour adoption, le projet de structure ci-après :
  - a) **Bureau de l'Envoyé Spécial pour les Femmes, la Paix et la Sécurité au Cabinet du Président de CUA, à Addis-Abeba, Ethiopie**

Poste	Grade	No. De poste
Envoyée spéciale pour les femmes, la paix et la sécurité	D1	1
Conseiller politique principal :	P6	1
Coordinateur du Bureau	P5	1
Spécialiste du suivi des questions d'égalité des sexes	P3	1
Fonctionnaire chargé de la recherche et des connaissances	P3	1
Fonctionnaire chargé du plaidoyer et de la communication	P2	1
Assistant administratif et opérationnel	GSA4	1

Les dépenses annuelles de personnel sont estimées à **590 000 \$EU**. Le recrutement de ces postes devrait être échelonné et soumis à la disponibilité budgétaire.

**b) IPED à Kinshasa, République Démocratique du Congo**

Poste	Grade	No. De poste
<b>Bureau du secrétaire exécutif</b>		
Secrétaire exécutif	P6	1
Agent de protocole	P2	1
Assistant administratif bilingue	GSA5	1
Secrétaire bilingue	GSA4	1
chargée de communication	P2	1
<b>Unité de la gestion de l'éducation et du système d'information</b>		
Administrateur principal des systèmes d'information (chef d'unité)	P4	1
Agent principal des politiques - TI (technologie de l'information / gestion des connaissances)	P3	1
Gestionnaire de base de données EMIS	P2	2
Responsable informatique (Web Master)	P1	1
Administrateur auxiliaire	P1	1
<b>Unité des politiques, de la recherche-action, du suivi et de l'évaluation</b>		
Spécialiste principal de la planification de l'éducation et du renforcement des capacités (chef d'unité)	P4	1
Agent principal de programme	P3	2
Spécialistes principaux des statistiques en charge des régions (5 postes)	P3	5
Responsable de programme	P2	2
Administrateur auxiliaire	P1	1
<b>Unité de l'administration, des finances et du soutien</b>		
Fonctionnaire principal des finances et de l'administration	P3	1
Responsable des finances	P2	1
Responsable RH	P2	1
Chauffeur	GSB7	2
Assistant d'enregistrement principal	GSA3	1
Sécurité (externalisée)		
Nettoyage (externalisé)		
<b>Le total</b>		<b>28</b>

Les dépenses annuelles de personnel sont estimées à **2,123,349.16 \$EU**. Le recrutement de ces postes devrait être échelonné et soumis à la disponibilité budgétaire.

**c) Base Logistique Continentale (BLC) de l'Union africaine à Douala, Cameroun**

Poste	Grade	No. De poste
Chef de la Base Logistique Continentale de l'UA	P6	1
Officier programme	P2	1
Assistant administratif/Bilingue	GSA5	1
Officier principal Sécurité	P3	1
Officier Sécurité	P2	1
Assistant administratif principal des finances	P4	1
Agent principal des Budget/Finance	P3	1
Chauffeurs mécaniciens	GSA4	1

Responsable de la gestion financière/ comptable	P2	1
Agent de contrôle des Matériels/Affectations	P2	1
Agent Assistant comptable	GSA5	1
Assistant administratif principal	P3	1
Officier des transports	P2	1
Assistant principal de communication/informatique	P3	1
Assistant communication et informatique	GSA5	2
Assistant principal Achats-Marches/Contrats	P2	1
Assistant Achats-Marches/Contrats	GSA5	1
Responsable principal de la logistique et de la chaîne d'approvisionnement	P4	1
Assistant principal de gestion des installations	P3	1
Officier du génie	P2	1
Opérateur Manutention	GSA5	1
Assistant génie civil	GSA5	1
Mécanicien / Agent de maintenance	P2	2
Assistant principal de la logistique et du Magasinage	P3	1
Officier mouvement/Transport	P2	1
Agent mouvement/transport	GSA5	1
Assistant de la chaîne du froid	P2	1
Agent d'entrée de données et d'inventaire des matériels	GSA5	1
Assistant de réception et d'inspection	P2	1
Assistant principal Approvisionnement	P3	1
Agent Assistant Approvisionnement	GSA5	1
<b>Total</b>		<b>34</b>

Les dépenses annuelles de personnel sont estimées à **4,717,606.45 \$EU**. Le recrutement de ces postes devrait être échelonné et soumis à la disponibilité budgétaire.

3. **DÉCIDE** que le processus de recrutement doit être entrepris conformément au système de recrutement basé sur le mérite (MBRS) et sur le système de quota à l'échelle de l'UA ;
4. **DÉCIDE ÉGALEMENT** de faire le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des structures susmentionnées après chaque phase de mise en œuvre.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

2022-06-20

# Report of the Sub-Committee on Structural Reforms

African Union

DCMP

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/10416>

*Downloaded from African Union Common Repository*